

## GRAND SUD-OUEST



stress  
harcèlement  
agression  
burnout...

**HARCÈLEMENT SEXUEL  
AU TRAVAIL...  
DE QUOI S'AGIT-IL ?**

stress  
harcèlement  
agression  
burnout...

**1. Propos ou  
comportements à  
connotation sexuelle ou  
sexiste répétés qui :**

stress  
harcèlement  
agression  
burnout...

- soit portent atteinte à la dignité du salarié en raison de leur caractère dégradant ou humiliant ;

stress  
harcèlement  
agression  
burnout...

- soit créent à l'encontre de cette personne une situation intimidante, hostile ou offensante.

stress  
harcèlement  
agression  
burnout...

**2. Pression grave même non répétée, exercée dans le but d'obtenir un acte de nature sexuelle.**

**Référent Harcèlement et Agissements Sexistes CSE GSO :**

**Amande GRAUX : 06 73 36 44 00**

**Référent Harcèlement et Agissement Sexistes CFTD LCL National :**

**Christine BILLIERES : 06 82 22 24 18**

### Ce qu'il faut retenir

Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail ont des conséquences sur la santé physique et mentale des salariés. Ils peuvent également impacter le fonctionnement et l'image de l'entreprise. Il est donc important de prévenir ces risques et de proposer pour les situations urgentes des réponses rapides aux salariés victimes.

